

Linaria simplex

Linaria simplex (Willd.) DC., *Fl. Franç.* ed. 3, 3: 588 (1805)

Linaire simple

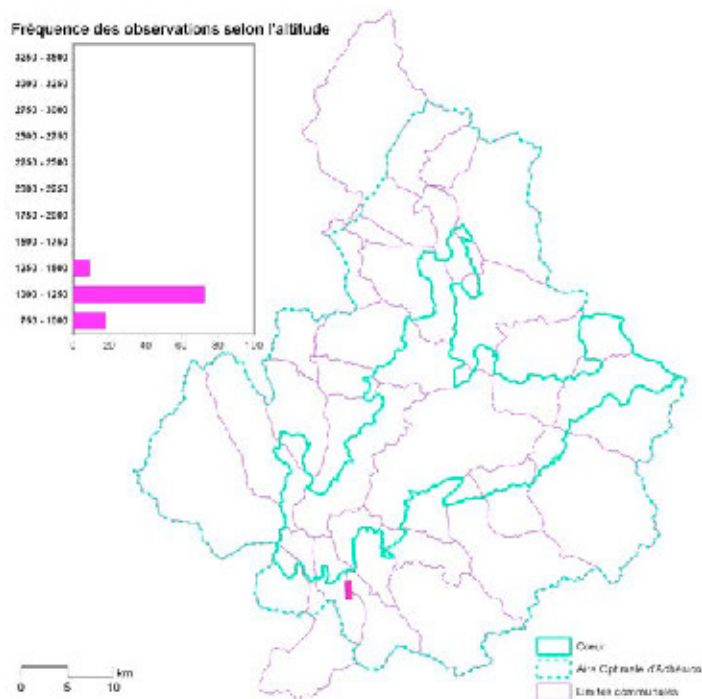
Linajola piccola

Plantaginaceae

Thérophyte

Sud européen

Sans protection réglementaire - LRRA : préoccupation mineure



© Parc national de la Vanoise - Pierre Lacosse

Éléments descriptifs

Cette linaire à petites fleurs jaunes (4 à 5 mm de long, éperon non compris) passerait facilement inaperçue. En effet, la plante ne mesure que 10 à 30 cm de hauteur et pousse dans une végétation souvent plus élevée. La tige dressée est glauque et glabre, sauf dans le sommet, qui porte quelques poils glanduleux. Les feuilles sont linéaires, alternes dans le haut et verticillées dans le bas de la plante. La taille et la couleur des fleurs permettent de ne pas la confondre avec une autre linaire.

Écologie et habitats

Linaria simplex est une plante xéro-thermophile qui en Vanoise s'observe sur des pelouses post-culturelles dominées par *Festuca valesiaca* et des pelouses moyennement sèches à très sèches dominées par *Bromus erectus*, installées sur des substrats acidoclines à neutrophiles. Dans d'autres régions des Alpes, elle est aussi indiquée sur des terrains plus basophiles. Les conditions climatiques des adrets de Maurienne permettent à cette espèce aux affinités méditerranéennes de pousser jusque dans l'étage montagnard.

Distribution

L'aire de répartition de *Linaria simplex* est centrée sur le bassin méditerranéen. Elle est présente en France dans un grand quart sud-est du pays, Corse comprise. En Savoie, hormis une mention comme adventice à la Léchère et des observations à Montmélian, elle est surtout connue en Maurienne autour de Saint-Jean-de-Maurienne ainsi qu'en Vanoise à la limite des communes d'Avrieux et de Villarodin-Bourget, vers la chapelle Sainte-Apollonie.

Menaces et préservation

L'exiguïté des surfaces occupées par les populations de *Linaria simplex* en Vanoise rend importante la préservation de ces plantes. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les parcelles concernées, anciennement cultivées et ne bénéficiant d'aucune gestion pérenne adaptée, pourraient être menacées par la colonisation de ligneux. Des prospections ciblées sur cette espèce et la mise en œuvre d'actions de protection et de gestion des pelouses sèches des adrets de Maurienne restent à renforcer.